Editorial

Autor(en): **Wicki, Fridolin**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): **- (2012)**

Heft 8

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Editorial

Fridolin Wicki
Responsable de la Direction fédérale des mensurations cadastrales

Cher lectrice, cher lecteur,

La «Mensuration Officielle Suisse» fête son centenaire! Un tel anniversaire constitue une excellente occasion de jeter un regard sur le passé et de dresser un bilan. On s'interroge alors sur ce qui a bien fonctionné et sur les écueils qui ont parsemé le chemin, on recense les objectifs atteints et ceux qui n'ont pas pu l'être. Les statistiques publiées dans le présent numéro de notre revue montrent que le but vers lequel nous tendons – la couverture territoriale complète – est désormais à notre portée. Je suis optimiste et pense que nous y parviendrons prochainement.

Une commémoration marque également un nouveau départ. Dans notre cas, il s'agit d'entrer du bon pied dans le deuxième siècle de notre existence. Quels défis aurons-nous à relever et quelles en seront les implications pour les tâches qui nous incombent? Dans quelle direction devrons-nous faire évoluer la mensuration officielle? Dans quel nouveau cadre structurel notre action s'inscrira-t-elle? Quelles seront les attentes de la société envers nous dans les années à venir? De mon point de vue, les trois axes de développement suivants revêtiront une grande importance dans un futur proche:

- *Une large utilisation des données:* aujourd'hui, la mensuration officielle n'est pas encore en mesure d'assumer pleinement son rôle de géoinformation de référence pour de très nombreuses applications dans la gamme d'échelles du 1:500 au 1:10 000. Pour que son utilisation se révèle optimale, elle doit être disponible de façon homogène, à un coût avantageux et sans aucune restriction d'utilisation sur l'ensemble de la Suisse. Un premier pas dans cette direction est accompli avec le nouveau service Web «CadastralWebMap» (voir article page 4); d'autres suivront à l'instar du WMS-MO (voir article page 6) ou dans le cadre de la mise en place du géoportail national.

- *Le système électronique d'informations foncières:* le système cadastral suisse va connaître une extension avec l'instauration du cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF). Les informations disponibles issues de la mensuration officielle, du cadastre RDPPF et du registre foncier pourront dorénavant être combinées les unes avec les autres et mises à disposition dans le respect des normes applicables à la cyberadministration (E-government). Ce chemin mènera à terme à un système d'informations foncières en trois dimensions, via lequel toutes les informations pertinentes concernant une parcelle seront mises à disposition de manière simple, via des canaux différents. Les premiers travaux ont été réalisés – nous vous informerons régulièrement dans ces colonnes des progrès accomplis dans la mise en place du cadastre RDPPF.

- *La troisième et la quatrième dimension:* une importance grandissante est accordée aux informations territoriales concernant la troisième dimension (j'entends par là l'espace au-dessus du sol mais aussi le sous-sol) et le cas échéant la quatrième dimension (je songe ici à la documentation de modifications intervenues au fil du temps, que l'on appelle des séries temporelles (cf. article page 15). La mensuration officielle peut fournir des bases dans ce cadre, conformément aux fondements de sa conception. Notre attention se focalisera ici sur la documentation de la propriété foncière en trois dimensions et l'historisation numérique. Des projets correspondants sont en cours de traitement par la Direction fédérale des mensurations cadastrales et la Conférence des services cantonaux du cadastre.

Le tableau ainsi brossé ne prétend pas être exhaustif. Il montre cependant que des défis de taille nous attendent à l'aube de notre deuxième siècle d'existence. Je me réjouis d'ores et déjà de pouvoir prendre ces divers thèmes à bras-le-corps avec vous et de poursuivre le développement de notre système cadastral – au profit de l'ensemble des habitants de ce pays.

Fridolin Wicki